

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

PARIS

(11) N° de publication :

(A n'utiliser que pour les
commandes de reproduction).

2 513 169

A1

**DEMANDE
DE BREVET D'INVENTION**

(21)

N° 81 18189

(54) Châssis d'encadrement en bois caractérisé par une coupe d'onglet et un faux tenon à chaque angle,
extensible par la pression d'une seule clé par angle.

(51) Classification internationale (Int. Cl. 3). B 27 F 1/00; F 16 B 12/10; F 16 S 1/00.

(22) Date de dépôt 23 septembre 1981.
(33) (32) (31) Priorité revendiquée :

(41) Date de la mise à la disposition du
public de la demande B.O.P.I. — « Listes » n° 12 du 25-3-1983.

(71) Déposant : LOIZEAU Guy Gérard-Marie. — FR.

(72) Invention de : Guy, Gérard-Marie Loizeau.

(73) Titulaire : *Idem* (71)

(74) Mandataire : Guy, Gérard-Marie Loizeau,
18, rue Maréchal-Leclerc, 49450 Saint-Macaire-en-Mauges.

D E S C R I P T I O N

A - TITRE :

Châssis d'encadrement en bois caractérisé par une coupe d'onglet et un faux tenon à chaque angle, extensible par la pression d'une seule clef par angle.

B - DOMAINE TECHNIQUE :

Menuiserie - Encadrements extensibles

C - ETAT DE LA TECHNIQUE ANTERIEURE

Le châssis d'encadrement extensible est caractérisé par un enfourchement et deux clefs à chaque angle. Une clef fixe la pression sur le montant et l'autre sur la traverse ; il s'agit d'un encadrement traditionnel.

D - EXPOSE :

Le châssis est composé de quatre montants qui présentent sur la face une pente vers l'intérieur. L'assemblage dans chaque angle est réalisé par une coupe d'onglet et un faux tenon de type carré introduit dans une rainure. Le faux tenon est maintenu par quatre pointes aiguilles (2 par montant). A chaque angle et dans le coin intérieur, une deuxième rainure incurvée permet d'engager une clef en bois. L'extension s'effectue par enfoncement des clefs qui exercent une pression sur les montants.

Il faut noter que les pointes aiguilles, tout en garantir leur fonction de maintien, s'adaptent exactement à l'extension produite.

E - AVANTAGES :

a) Esthétique :

- de face : l'affleurement des pentes est net
- de dos : coupe à l'onglet au lieu d'épaulement
- il n'existe pas de débordement dans les coins extérieurs
- une seule clef apparaît dans chaque angle

b) Technique :

- La réalisation en série est plus aisée

c) Utilisation :

- La pression sur chaque clef d'angle permet une tension répartie

F - DESCRIPTION DES DESSINS : (plans pages 3, 4 et 5)

Fig. 1 : Cette figure représente le châssis d'encadrement vu de face. Apparaissent l'emplacement des pointes aiguilles maintenant les faux tenons à chaque angle ainsi que les deux clefs et les rainures dans lesquelles elles s'emboîtent.

- 2 -

Fig. 1 A - Vue de profil de l'un des montants horizontaux. Ce profil fait apparaître le faux tenon introduit dans une rainure ainsi que l'emplacement de la clef, deuxième rainure en bordure du faux tenon.

Fig. 1 B - Vue de profil de l'un des montants verticaux du châssis.

Fig. 1 C - Il s'agit du détail de l'assemblage de l'un des quatre angles. La clef prend appui sous le faux tenon.

G - MODE DE REALISATION :

- Préparation par sciage et rabotage de quatre montants de même largeur avec pente vers l'intérieur et coupe d'onglet à chaque bout.

- Réalisation des rainures des faux tenons et des clefs au moyen d'une toupie.

- Réalisation des quatres faux tenons, de forme carrée et dont les côtés seront de même largeur que les montants. Ils seront pris de préférence dans des panneaux de fibre de bois.

- La clef est découpée dans du bois massif (par exemple du hêtre). Il est donné à cette clef une forme ovale avec un bout plat pour faciliter l'enfoncement. Une épaisseur de 4 mm. est satisfaisante.

- Il reste à assembler les montants avec les faux tenons, les pointer et introduire les clefs.

H - APPLICATION INDUSTRIELLE :

Extension de toiles peintes, de toiles pour reproduction photographique, canevas, tapisseries, peaux...

R E V E N D I C A T I O N

Châssis d'encadrement en bois composé, d'une part de deux montants présentant sur la face une pente vers l'intérieur et une coupe d'onglet à chaque bout, d'autre part de quatre faux tenons de forme carrée, dont les côtés sont de même largeur que les montants et qui sont maintenus au châssis par quatre pointes aiguilles, précisément deux par montant ; enfin, de quatre clefs de forme et avec un bout plat destinées à être introduites dans des rainures sous les faux tenons.

Caractérisé en ce que les clefs, prenant appui sous les faux tenons, exercent par enfouissement une pression sur les montants et produisent ainsi l'extension du cadre tout en assurant sa rigidité.

PL. A-3

2513169

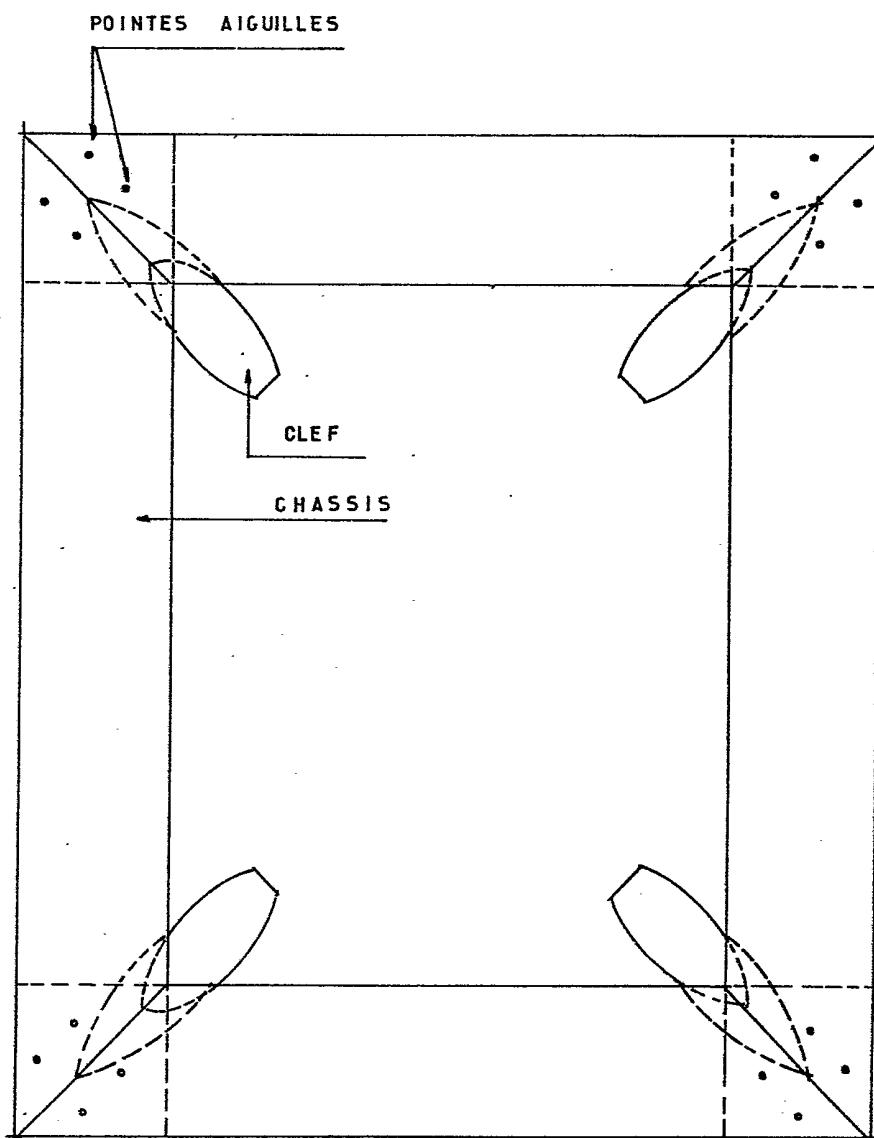


Figure 1

Echelle .050 p m

PL. L-3

2513169

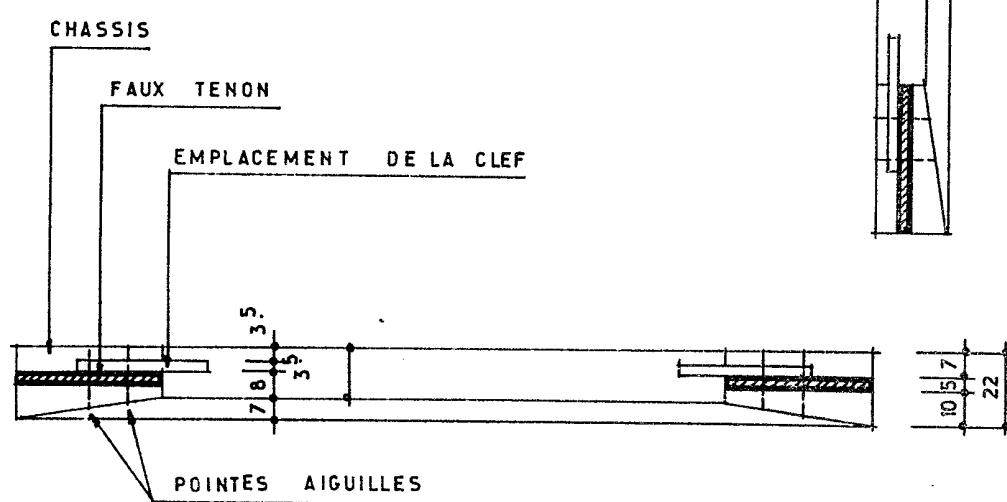
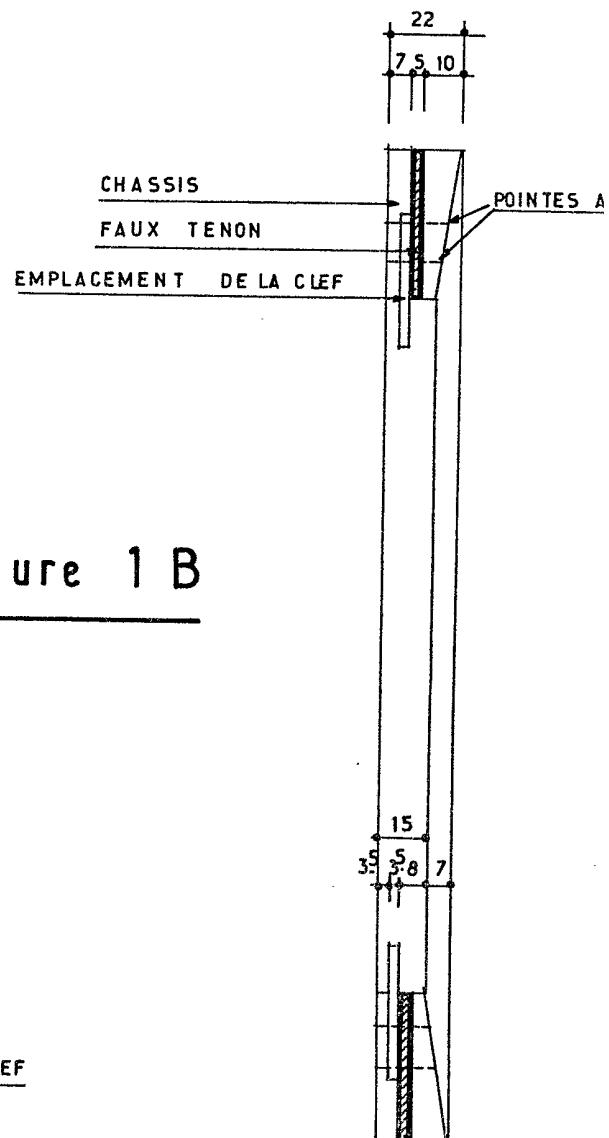


Figure 1 A

Echelle 0.50 pm

PL. 3-3

2513169

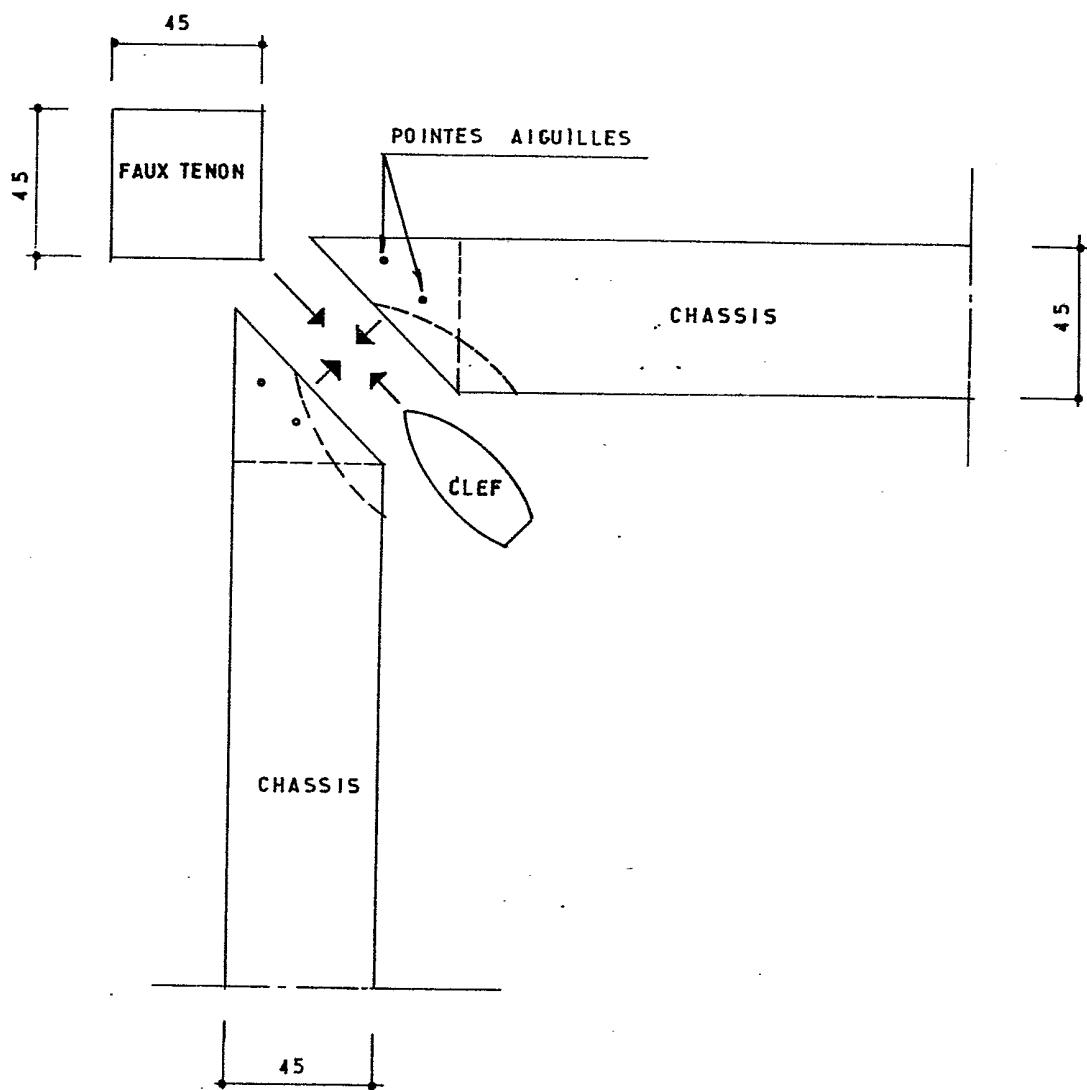


Figure 1 C

Echelle 0.50 p.m